

Earth Rights Institute
JATUKIK ECO-VILLAGE INITIATIVE
Democratic Republic of Congo

RAPPORT DE LA PREMIERE ETAPE

Bernice Atu, Projet Director
Raymond KumbeluNzuetu
Jean-Paul Atusameso

RAPPORT DE LA PARTICIPATION DES MEMBRES DE LA FONDATION JATUKIK PROVIDENCE A LA FORMATION SUR LES ECOVILLAGES A DAKAR/SENEGAL DU 28 DECEMBRE 2004 AU 17 JANVIER 2005 ORGANISE PAR LE CRESP et GENSEN

0. INTRODUCTION

Le développement d'un milieu dépend de la volonté et de l'effort des originaires ou encore des autochtones du dit milieu à pouvoir mobilisé les efforts et leur ressources tant matériels, financières et surtout humaines enfin de trouver les solutions appropriées qui rongent cette province.

Ces solutions ne seront pas de baguettes magiques mais plutôt la prise de conscience de tout un chacun d'apporter des idées constructives du milieu afin de se prendre en charge.

Telle est la volonté de Monsieur l'abbé Jean-Claude ATUSAMESO qui, soucieux du sous-développement de la République Démocratique du Congo n'a ménagé aucun n'effort de trouver une solution pouvant améliorer des conditions de vie et du bien être social de la population du centre de Kibeti, province de Bandundu.

Ainsi, avec la création de son association dénommée FONDATION JATUKIK et l'appuis de EARTH RIGHTS INSTITUTE, Monsieur Jean-Claude veut participer au développement de son pays par la vision des Ecovillages.

C'est pourquoi une délégation membre de la Fondation vient de participer à une formation des formateurs sur les écovillages au Sénégal. Ladite délégation composée de Monsieur Raymond Kumbelunzuetu et Jean-Paul Atusameso présentent le rapport de leur mission de formation au Conseil d'Administration de la Fondation JATUKIK.

I. 1^{ère} PARTIE : DU DEPART

La délégation a quitté Kinshasa dimanche 26/12/2004 à 9 heures par le vol de Cameroun Airlines et est arrivée au Sénégal à 24 heures 30 minutes soit 1 heure 30 heure congolaise. L'avion a fait plusieurs escales dans différents pays : R.C.A, Cameroun, Nigeria, Côte d'Ivoire et Mali.

II. 2^{ème} PARTIE : DEROULEMENT DES ACTIVITES

Les journées du 27 et 28 décembre 2004 étaient programmées comme suite :

- La remise des dépliants pour la prise de connaissance du réseau des écovillages du Sénégal
- La visite touristique à la plage de Yoff/Dakar
- La visite de congolais au site Internet du CRESP et du réseau des écovillages du Sénégal.

II.1 JOURNEE DU 29 DECEMBRE 2004 : OUVERTURE SOLLENELLE

Cette ouverture est faite par le Président du réseau Monsieur Ismaël DIALLO et le mot du remerciement par le Secrétaire Général Monsieur Oumar DIENE.

Après la cérémonie d'ouverture, Madame Marian, Directrice du centre présente le programme de la formation. Il s'en suivra la présentation de tous les séminaristes dont :

12 américains ;
 11 sénégalais ;
 1 canadienne ;
 2 congolais.

Les modules de cours sont répartis de la manière suivante :

1^{er} module : La création et fonctionnement des écovillages
 2^{ème} module : L'accréditation d'un écovillage
 3^{ème} module : La mise en œuvre du réseau des écovillages dans un pays
 4^{ème} module : La pratique sur terrain

II.2. 1^{er} MODULE : LA CREATION, FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION D'UN ECOVILLAGE.

Les cours démarrent par l'explication du concept écovillage, son origine, les pays qui ont pris part au premier sommet mondial à part les continents d'Afrique.

Monsieur Jonathan Dawson, secrétaire exécutif du Gen Europe et d'Afrique donne la définition au séminariste de l'écovillage. Un écovillage est une mode de vie en communauté de personnes qui vivent dans un village et qui se distingue selon leur façon de vivre en se fixant des objectifs à atteindre selon leur principe pour un développement durable.

Il fonctionne et s'organise selon la charte ou la ligne de conduite fixée par tous ses membres (population). Ses projets doivent s'orienter vers le secteur économique, social, culturel et environnemental. Les principes d'un écovillage sont :

L'autonomie, la convivialité, l'ouverture, le respect, la solidarité et la liberté de croyance individuelle.

Monsieur Jonathan tire l'attention à tout le monde que chaque écovillage doit poursuivre ses propres objectifs identifiés par la population urbaine ou rurale tenant compte de la réalité du milieu. Chaque écovillage doit avoir une structure dirigeante ou comité local repartit en commission selon les domaines d'intervention. Exemple : Economie, sociale, habitat, environnement, éducation, santé, etc.

Les membres de la communauté prennent des décisions d'une façon démocratique.

II.3 2^{ème} MODULE : L'ACCREDITATION D'UN ECOVILLAGE

L'accréditation est une évaluation basée sur une appréciation du niveau de durabilité des populations regroupées en communauté de base selon leur intervention sur le plan environnemental, culturel, social et économique.

La grille de l'accréditation comprend quatre rubriques : habitat, ressource naturelle, économie, culture ou encore spiritualité. Ces réalisations doivent être visibles pour être admis au sein du réseau. Une fiche d'appréciation est établie par les enquêteurs du réseau.

Cette phase a été expérimentée en province de la Casamance par les membres de la fondation JATUKIK à l'écovillage dénommé MLOMP où Monsieur Raymond était chargé d'évaluer la population au niveau de la commission ressource naturelle tandis que Jean-Paul avait pris la commission de l'agriculture. La délibération était concluante enfin cette écovillage était admis comme membre du réseau des écovillages du Sénégal.

II.4 3^{ème} MODULE : LA MISE EN ŒUVRE DU RESEAU

Avant la mise en œuvre du réseau, la fondation JATUKIK doit tout d'abord créer son écovillage au centre de Kibeti dans la province de Bandundu. Ce dernier sera un écovillage pilote qui servira aux expériences pratiques et tout ce qui souhaiteront en créer tout en passant à une formation à la fondation JATUKIK.

Le programme d'action pour la mise en œuvre du réseau au Congo se définit de la manière suivante :

1. Exploration constructive dans le village avec lesquels vous voudriez travailler ;
2. Identification des objectifs principaux de l'organisation ;
3. Discuter avec le village comment on peut mettre en œuvre ces objectifs sur terrain ;
4. Commencer à développer le programme ;
5. Identifier les partenaires de développement ;
6. Faire alliance avec des ONG et d'autres partenaires de développement pour livrer des services ;
7. Commencer à développer le réseau des écovillages.

La réussite du plan sommaire dépendra de la volonté de tous les congolais qui ressentiront les besoins du développement durable dans leur milieu respectif. La fondation JATUKIK n'est que les facilitateurs dans le processus de la mise en œuvre du programme.

II.5 4^{ème} MODULE : LA PARTIE PRATIQUE

Après avoir terminé, la partie théorique de trois modules, les formateurs ont divisé les participants en deux groupes pour la pratique sur terrain. Il y a eu :

Le groupe du Nord Sénégal et ceux du Sud. Le groupe du Nord avait comme guide Madame Marian Zeitein et celui du Sud Monsieur Jonathan Dawson.

L'objectif de la descente sur terrain était d'appliquer la méthode : Exploration constructive.

Cette méthode consiste à renforcer les capacités de la population et chercher leur force, et leur réussite dans leur village.

Elle consiste encore à amener le gens à raconter l'histoire de leur village, de leur leader, système de santé, éducation, expérience touristique, agriculture, économie, etc.

A la fin, les enquêteurs découvrent leur force et rêves. A l'issue de cette enquête que l'agence de développement demandera à la population de choisir leur projet prioritaire issu de leur rêve pour élaboration d'un dossier de demande de financement.

Après avoir eu des explications fiables de cette méthode, les membres de la fondation JATUKIK étaient désignés au groupe du Sud dirigé par Monsieur Jonathan. Chaque groupe était subdivisé en 6 commissions thématiques suivantes :

- La commission de l'économie ;
- La commission de la santé ;
- La commission de l'éducation ;
- La commission de l'agriculture ;
- La commission de l'écotourisme ;
- La commission de ressources naturelles.

Nous avons visité les écovillages de :

- Carabane ;
- Ousouye ;
- Faoune ;
- Mlomp.

Dans tous ces écovillages nous avons travaillé ensemble avec les villageois repartis dans de commissions tout en appliquant la méthode d'exploration constructive. A la fin de l'enquête, nous faisons la mise en commun du travail et on appelait tous les villageois afin de leur présenter le résultat de l'enquête de chaque commission.

Les présidents des villages lisaient le travail et donnaient les explications en leur langue locale à leurs membres pour leur signifier les forces, les réussites de leurs actions et leurs perspectives (rêves) qui doivent s'établir en projet.

Au cours de cette phase pratique, les membres de la Fondation JATUKIK ont participé à une accréditation d'un écovillage au om de MLOMP.

Le groupe du Sud avait quitté la ville de Dakar le 03 janvier et est rentré le 10 janvier 2005.

La semaine du 11 au 17 janvier était consacrée à :

- La présentation de rapport de deux groupes à la plénière ;
- La mise en commun de rapport final ;
- L'élaboration des rapports pour les étudiants américains et sénégalais à déposer au sujet de leur stage ;
- La continuation du programme de cours aux seuls congolais pour approfondir les connaissances afin de pouvoir lancer le premier écovillage au Congo.

V. DIFFICULTES RENCONTREES

Les membres de la fondation JATUKIK avaient de difficultés de langage c'est-à-dire tous les cours se donnaient en anglais. Les étudiants américains qui nous aidaient à la traduction étaient aussi préoccupés à suivre le cours. Grâce à Monsieur Jonathan qui s'était investi pour notre encadrement.

CONCLUSION

Le présent rapport donne l'image de notre formation assidue sur les écovillages. La matière acquise sera traduite en module dans des syllabus avec l'appui de responsables de la fondation.

Notre souhait est que des pareilles formations soient chaque fois dispensé à notre fondation pour son émergence. Nous remercions vivement les responsables de la Fondation JATUKIK et Earth Rights Institute de cette initiative.

Fait à Kinshasa, le 25 / 01 / 2005

RAYMOND KUMBELUNZWETU

JEAN-PAUL ATUSAMESO

RAPPORT FINANCIER

Date	Libelle	Entrée	Sortie	Solde
25.11.04	Reçu de Earth R. Inst.	\$ 1000		\$ 1000
	2 Billets (Kikwit-Kinshasa)		\$ 260	\$ 740
	2 Passeport		\$ 360	\$ 380
	Visa pour 2 personnes		\$ 240	\$ 140
	Frais de voyage		\$ 100	\$ 40
	Reçu de Earth R Inst.	\$ 2360		\$ 2400
	2 billets A-R (DRC-Senegal)		\$ 1960	\$ 440
	Argent de poche pr 2 pers		\$ 400	\$ 40

Conclusion : - **Montant reçu : \$ 3360**
- **Montant dépencé : \$ 3320**
- **Solde : \$ 40**